

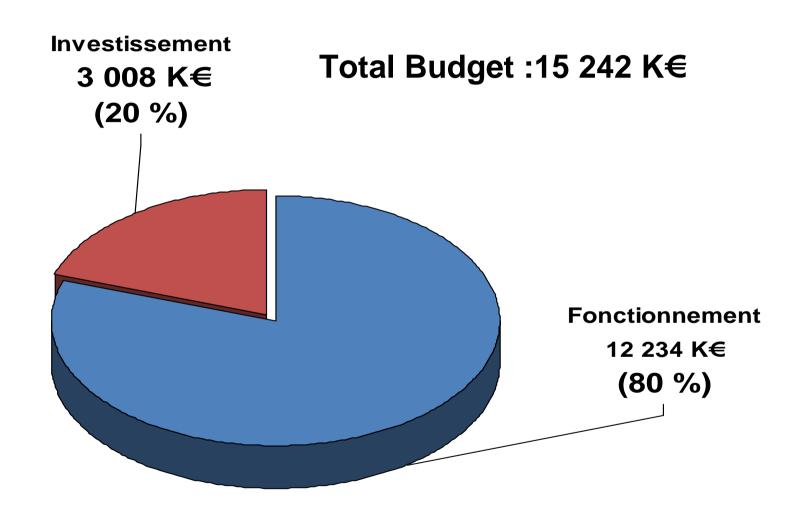
Le budget 2016 est présenté avec la reprise anticipée des résultats 2015.

Dans un contexte de réduction massive des dotations de l'Etat, le budget 2016 traduit les efforts d'économies de gestion de la collectivité permettant ainsi de maintenir un niveau d'investissement nécessaire, sans recours à l'emprunt et sans augmentation de la fiscalité des ménages.

Ce budget 2016 est également marqué par le passage en métropole. Les équilibres budgétaires sont modifiés par rapport aux années précédentes puisque, désormais, le budget communal ne supporte plus les charges relatives aux compétences transférées et verse, en contrepartie, une attribution de compensation à la métropole.

Pour faciliter la compréhension, toute comparaison avec le budget 2015 se fera en neutralisant l'impact du passage en métropole.

Vue d'ensemble









Charges à caractère général (011): 2 336 K€

- Diminution des dépenses courantes de 5 %* par rapport à 2015, suite à des choix de gestion forts:
 - Suspension de festin de pierres (- 90 K€)
 - Suppression d'1 séjour à l'ALSH et au centre jeunesse (- 8 K€)
 - Réduction des dépenses des services (-37 K€)

*Hors dépense exceptionnelle liée à l'entretien des berges de la Mosson suite aux crues pour 84 K€ et travaux en régie 35 K€

budget 2015	budget 2016	variation
(hors métropole)		
2 352 842	2 336 332	-0,6%

2 352 842	2 217 332	-5,76%
		0,. 0,0

(hors travaux berges et travaux en régie)



Dépenses de fonctionnement



Charges de personnel (012): 6 900 K €

Augmentation de 1,9 % par rapport au budget 2015 et de 0,4% par rapport au réalisé, en raison principalement:

> Refonte du régime indemnitaire : + 30 K€

> Glissement Vieillesse Technicité (GVT) : + 30 K€

> Augmentation des cotisations et du SMIC: + 10 K€

> Suspension festin de pierre : - 20 K€

Economies réalisées suite aux départs d'agents

(métropole, remplacements internes) : - 100 K€

Remplacements agents en arrêts maladie et maternité : 180 K€

	hors métropole	budget 2016	variation
budget 2015	6 769 000	6 900 000	1,93%
CA 2015	6 870 000		0,43%



Dépenses de fonctionnement



Autres Charges de gestion (65) : 494 K€

Augmentation de 5,7 % par rapport à 2015



20 000 €



(- 23 000 € en raison des excédents antérieurs du budget du CCAS)

Subventions aux associations: 120 000 €

(- 10 000 € de subvention au comité des fêtes)

OGEC:

80 000 €

(+ 40 000 € lié au financement des classes maternelles)



Caisse des écoles

89 000 €

(+ 11 000 € lié à l'augmentation des effectifs scolarisés)



Dépenses de fonctionnement



Atténuations de produits (014): 679 K€

Augmentation de 27% par rapport au budget 2015 en raison du passage en métropole

- Stabilité du prélèvement loi SRU: 182 K€
- Attribution de compensation versée à la métropole: 485 K€
 (Cette attribution correspond au montant des charges transférés diminué de l'attribution de compensation antérieurement versé par la métropole)
- + 136 K€ lié au transfert de 4 emprunts voiries.

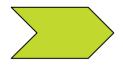


Dépenses de fonctionnement



Charges financières (66): 348 K€

 Diminution de 25% par rapport au budget 2015 en raison principalement du transfert à la métropole de 4 emprunts affectés voirie



Charges exceptionnelles (67): 473 K€

- Inscription d'une dépense de 460 K€ lié au remboursement de l'OGEC suite à la décision de la CA de Marseille.
 - Cette somme correspond à la participation au financement des classes maternelles de l'école Saint Jean Baptiste pour les années 2006 à 2015



Dépenses de fonctionnement



Dépenses imprévues (022): 192 K€

 Inscription d'un montant de dépenses non affectées permettant de constituer une réserve pour le financement d'investissements d'envergure à venir (nouveau groupe scolaire ...)



Recettes de fonctionnement



Produit des services (70): 862 K€



Augmentation par rapport au BP 2015 de 1,8% en raison principalement de l'augmentation des effectifs dans les cantines scolaires



Atténuations de charges (013): 180 K€



Augmentation par rapport au BP 2015 de 63% en raison du remboursement par la métropole des salaires des agents mis à disposition



Recettes de fonctionnement



Impôts et taxes (73): 9 111 K€

Augmentation de + 3 % (+ 264 K€) par rapport au BP 2015 :

Fiscalité directe: 7 825 K€

+ 200 K€ (revalorisation des bases + augmentation physique des bases)

Taxe de séjour: 110 K€ + 66 K€ (augmentation des tarifs)

Recettes de fonctionnement

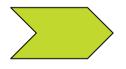


Dotations, participations, subventions (74) 1 441 K€

Diminution de **13,7 % (- 229 K€)** par rapport au BP 2015 :



Dotation Globale de Fonctionnement 248 K€ Forte baisse des dotations – 248 K€ par rapport au montant de la DGF 2015 / - 600 K€ en 3 ans).



Revenu des immeubles (75): 313 K€



Stabilité par rapport au BP 2015



La section de fonctionnement – synthèse

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	2 336 332
012	Charges de personnel	6 900 000
014	Atténuation de produits	679 000
65	Autres charges de gestion courante	494 600
66	Charges financières	348 000
67	Charges exceptionnelles	473 500
022	Dépenses imprévues	192 804
040	Opérations d'ordre dotations aux amortissements	810 000
	TOTAL	12 234 236
		l

	i	
Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuation de charges	180 000
70	Produits des services	862 230
73	Impôts et taxes	9 111 950
74	Dotations et participations	1 441 198
75	Autres produits de gestion courante	313 367
77	Produits exceptionnels	30 000
	Travaux en régie (opérations	
042	d'ordre)	50 000
002	Résultat reporté de fonctionnement	245 491
	TOTAL	12 234 236



La section de fonctionnement – synthèse

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT BP 2016: 11 424 K€ VARIATION par rapport au BP 2015

Hors métropole



+ 8,2 %

Hors métropole / sans OGEC/ sans dépenses imprévues (022)



+ 2 %

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT BP 2016: 11 938 K€

VARIATION par rapport au BP 2015

Hors métropole



0 %



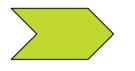
La section de fonctionnement - synthèse

L'effet conjugué de la baisse des dotations, du passage en métropole et du contentieux OGEC contribuent à diminuer fortement l'épargne brute (excédent dégagé par la section de fonctionnement) de la collectivité pour 2016.

Les efforts de gestion permettent, toutefois, de contenir la baisse de cet autofinancement.



La section d'investissement



Le programme d'investissement 2016 se décline autour de 3 priorités pour un montant de 1 435 K€

L'amélioration de la vie quotidienne des védasiens:

Construction d'un local ALP pour les activités périscolaires à l'école Louise Michel: 520 K€

Mise aux normes de la maison de la petite enfance 130 K€

Travaux d'extension du réseau électrique pour accompagner l'urbanisation de la commune 160 K€



La section d'investissement

- L'entretien du patrimoine communal
- Amélioration de l'accessibilité des bâtiments publics communaux :
 mise en place d'un plan pluriannuel
 15 K€

(+ 50 K€ au titre des travaux en régie)

 Autres travaux d'entretien des bâtiments communaux et achats divers

260 K€

dont:

\checkmark	mobilier pour 2 classes scolaires:	20 K€
\checkmark	banque de remise en chauffe cantine:	15 K€
\checkmark	toit du centre jeunesse:	15 K€
\checkmark	acoutisque cantine cassin:	12 K€
\checkmark	matériel galerie Terral et Chai du Terral:	19 K€



La section d'investissement

 La participation à l'aménagement du secteur des Jasses pour l'implantation de la clinique Saint Jean

Participation financière au titre de 2016 : 350 K€

Concerne la réalisation du bassin de rétention du secteur des Jasses et le réaménagement de la rue des Jasses.

Cette opération sera réalisé en maîtrise d'ouvrage métropole. La commune participera financièrement à cet aménagement sous une forme juridique encore indéterminée à ce jour: *PUP*, fonds de concours, subvention d'équipement?



La section d'investissement



Autres dépenses d'investissement

Remboursement en capital des emprunts: 805 K€

Dépenses imprévues:

 (Inscription d'un montant de dépenses non affectées permettant de constituer une réserve pour le financement d'investissements d'envergure à venir (nouveau groupe scolaire ...)

Montant total des dépenses d'investissement 2016

(dépenses équipement, capital des emprunts, déficit reporté) :

3 008 K€



La section d'investissement

- Pour mémoire: Dépenses d'investissement réalisés par la métropole en matière de voirie
 - Poursuite de l'entretien des voiries communales en lien avec la métropole et notamment réfection de la chaussée Allée Joseph Cambon
 280 K€
 - •Actions diverses voiries (mobilier urbain, éclairage public, entretien) 200 K€
 - Clémenceau: fin des études et début des travaux (réseaux secs)
 400 K€



La section d'investissement

L'ensemble de ces dépenses seront autofinancées par les ressources propres de la collectivité

Subventions d'équipement: 80 K€

Fonds de compensation de TVA: 858 K€

Taxe d'aménagement: 224 K€

Vente d'un terrain (pôle médical/clinique): 500 K€

Résultat de l'exercice précédent affecté: 463 K€

Montant total des recettes d'investissement 2016

(ressources propres, résultat affecté, produit cessions, amortissement)

3 008 K€





Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	805 200
20	Immobilisations incorporelles	10 000
204	Subventions d'équipement	350 000
21	Immobilisations corporelles	555 800,31
23	Immobilisations en cours	520 000
020	Dépenses imprévues	181 000
040	Travaux en régie opération d'ordre	50 000
001	Résultat d'Investissement reporté	261 743,08
	Total des restes à réaliser	274 782,61
	TOTAL	3 008 526

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions	80 000
13	Subventions	80 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 535 663
	dont article 1068	453 663
024	Produits des cessions d'immobilisations	500 000
040	Dotations aux amortissement opération d'ordre	810 000
	Total des restes à réaliser	82 863
	TOTAL	3 008 526



La section d'investissement – synthèse

Réalisme, rigueur, anticipation, telles sont les valeurs qui ont guidé la réflexion de la municipalité dans l'élaboration de ce budget 2016.

La municipalité assume ses choix de gestion afin de pouvoir continuer à maintenir l'action de service public avec la qualité et la diversité qui la caractérise et également construire le Saint Jean de Védas de demain

